Déclaration sur l'honneur

Nous, (Madame Muriel KNUBBEN, Directrice générale ff, Jean-François CHEFNEUX, Echevin de la Culture et Caroline Henry, responsable des musées de Verviers, attestons que :

1. Le musée ou le pouvoir organisateur (cochez la case appropriée)

   ☐ Est propriétaire de la totalité de la collection

   ☒ Est propriétaire d'une partie de la collection, dispose de conventions relatives à la mise en dépôt de collections par des tiers et peut mettre une copie de ces conventions à la disposition de l'Administration.

   Il n'y a pas de convention de mises en dépôt des œuvres provenant des fabriques d'Eglises ou du CPAS car celles-ci sont assez anciennes. Par contre, ces dépôts sont actés dans les rapports de la commission administrative des musées.

Fait à Verviers , le 21 août 2019

Signatures des responsables

Directrice générale ff	l'Echevin délégué,	la responsable des musées
Muriel KNUBBEN	Jean-François CHEFNEUX	Caroline HENRY

Votre collection

- Pourcentage de la collection inventorié, en faisant la distinction entre les fiches minimales et les fiches complètes :

Fiches minimales	Fiches complètes
☐ 0 à 10% ☒ 11 à 20% ☐ 21 à 30% ☐ 31 à 40% ☐ 41 à 50% ☐ 51 à 60% ☐ 61 à 70% ☐ 71 à 80% ☐ 81 à 90% ☐ 91 à 100%	☐ 0 à 10% ☒ 11 à 20% ☐ 21 à 30% ☐ 31 à 40% ☐ 41 à 50% ☐ 51 à 60% ☐ 61 à 70% ☐ 71 à 80% ☐ 81 à 90% ☐ 91 à 100%

- Plan de développement de l'inventaire de la collection :

Poursuite de la numérisation et de la rédaction de fiches d'inventaire relatives aux collections et aux nouvelles acquisitions
°Poursuite de la rédaction de nouvelles fiches d'inventaire des Carnets de dessins de Clément Vivroux (1831 -1896) estimation +/- 400 fiches
° Poursuite de la numérisation des albums de dessins Weber (1844-1918) estimation +/- 200 fiches
°Poursuite de la numérisation des tableaux exposés au musée d'Archéologie estimation +/-30 fiches
°Poursuite de la numérisation et de la rédaction de fiches d'inventaire des « Portraits verviétois » en vue de Biolley estimation +/- 40 fiches
Poursuite de la révision des fiches déjà informatisées

- Dans le tableau qui suit, identifiez, pour la future période de reconnaissance/subvention, **3 pièces** de votre collection qui répondent à :
- la **définition d'un bien culturel mobilier** [1]
- un ou plusieurs **critères de classement** (cochez les choix appropriés dans la liste fournie dans la colonne « Critères de classement »).

Si nécessaire, vous pouvez faire référence à plus de 3 pièces. Pour cela, rajoutez des rangées dans le tableau.

[1] Le classement est régi par l'article 4 du décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française. Exemple pour *une peinture : elle doit avoir plus de 50 ans et ne pas appartenir à son auteur.*

	Nom de la pièce	**Critères de classement**
EXEMPLE	*Un service à thé datant de 1821*	*X Etat de conservation* *X Esthétique*
1	Hendrick GOLTZIUS, *les quatre pouvoirs*, 1614, huile sur bois, pir-1943-072	☒ Etat de conservation ☐ Rareté ☒ Lien de la pièce avec l'Histoire ou l'Histoire de l'Art ☒ Esthétique ☒ Grande qualité de conception et d'exécution ☐ Reconnaissance du bien par la communauté en tant qu'expression de son identité historique, esthétique ou culturelle ☐ Intérêt de l'ensemble ou la collection dont le bien fait partie
2	Jean Guillaume CARLIER, Crucifixion, vers 1668, huile sur toile, Inventaire Pir-1943-016	☐ Etat de conservation ☒ Rareté ☒ Lien de la pièce avec l'Histoire ou l'Histoire de l'Art ☒ Esthétique ☒ Grande qualité de conception et d'exécution ☐ Reconnaissance du bien par la communauté en tant qu'expression de son identité historique, esthétique ou culturelle ☐ Intérêt de l'ensemble ou la collection dont le bien fait partie
3	Johan Barthold JONGKIND, *Pont de l'Estacade à Paris,* Huile sur toile, Nr classement 042	☒ Etat de conservation ☐ Rareté ☒ Lien de la pièce avec l'Histoire ou l'Histoire de l'Art ☒ Esthétique ☒ Grande qualité de conception et d'exécution ☐ Reconnaissance du bien par la communauté en tant qu'expression de son identité historique, esthétique ou culturelle ☐ Intérêt de l'ensemble ou la collection dont le bien fait partie
4	Anna BOCH, *Intérieur,* Huile sur toile, ca 1891 Inventaire Pir -1943-347	☒ Etat de conservation ☐ Rareté ☒ Lien de la pièce avec l'Histoire ou l'Histoire de l'Art ☒ Esthétique ☒ Grande qualité de conception et d'exécution ☐ Reconnaissance du bien par la communauté en tant qu'expression de son identité historique, esthétique ou culturelle ☐ Intérêt de l'ensemble ou la collection dont le bien fait partie
5	Evariste CARPENTIER, *Le petit étang le printemps,* Huile sur toile, ca 1891 Inventaire Pir -1904-0433	☒ Etat de conservation ☐ Rareté ☒ Lien de la pièce avec l'Histoire ou l'Histoire de l'Art ☒ Esthétique ☒ Grande qualité de conception et d'exécution ☐ Reconnaissance du bien par la communauté en tant qu'expression de son identité historique, esthétique ou culturelle ☐ Intérêt de l'ensemble ou la collection dont le bien fait partie

- Conservez-vous des **pièces mises en dépôt** par la Fédération Wallonie-Bruxelles ?
☒ Oui ☐ Non

Si oui :

- Avez-vous prévu une communication spécifique pour ces pièces ? ☒ Oui ☐ Non

Si oui :

- Pour quelles pièces ?

L'Estelle de Delvaux.

- Précisez le type de communication

Dossier de presse réalisé et inauguration officielle du tableau. Une notice explicative du tableau reprenant son interprétation a également été rédigée et est disponible pour les visiteurs.

Si non :

- Quels sont vos projets à ce sujet ?

Les musées continueront à participer aux actions menées par la Fédération Wallonie Bruxelles pour mettre en valeur ses collections se trouvant en dépôt dans les musées subventionnés comme le dépliant réalisé à l'été 2018.
Des notices explicatives seront, dans la mesure du possible, réalisées pour les œuvres mises en dépôt par la Fédération Wallonie Bruxelles.

- Conservez-vous un/des **trésor(s) classé(s)** ? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, identifiez-le(s) :

Si non, prévoyez-vous d'introduire une demande de classement en tant que trésor durant la prochaine période de reconnaissance/subvention ?
Les musées prévoient d'introduire des demandes de classement en tant que trésor (cf liste se trouvant dans le plan opérationnel quadriennal, p. 6-7, du dossier de renouvellement de reconnaissance des musées de Verviers). Suite à la venue d'un comité d'experts le 14 mai 2019, un dossier détaillé concernant le Goltzius et le Carlier leur a été remis pour le soumettre à la commission. Les musées introduiront également une demande de classement pour le Bethléem verviétois en tant que chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel.

Votre politique de communication

- Précisez à quel **niveau votre communication est diffusée** en distinguant la période de reconnaissance/subvention
  - actuelle (colonne de gauche)
  - des 5 prochaines années si la reconnaissance/subvention vous est accordée (colonne de droite)

Actuelle	5 prochaines années
☒ Local ☒ Régional ☐ National ☐ Européen ☐ International	☒ Local ☒ Régional ☐ National ☒ Européen ☐ International

- Avez-vous conclu des partenariats avec des organismes de tourisme, des tour-opérateurs ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels ?

La Maison du Tourisme du Pays de Vesdre qui est l'un de nos partenaires pour promouvoir nos événements
La Diffusion Culturelle via des sociétés comme Culture&Promotion pour diffuser nos affiches, flyers…

Prévoyez-vous d'en initier d'autres dans les 5 ans ?
Les musées essayeront d'avoir un partenariat avec la «Référence » pour diffuser leurs événements, expositions temporaires…
Dès que les plages horaires et jours d'ouverture seront suffisants pour faire partie du label qualité « soleil » du CGT, les musées, après accord des autorités communales introduiront un dossier.
Les musées essayeront également de faire connaître les intimistes verviétois en dehors de nos régions et pourquoi pas à Paris. Des contacts en ce sens seront pris avec Wallonie – Bruxelles- International (WBI)
Les musées rencontreront les gérants de l'Hôtel Verviers afin de mettre sur pied un partenariat pour faire connaître les musées aux touristes venant à Verviers.

- Votre musée est-il référencé dans des revues de promotion du tourisme telles que *365.be* ou autre ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, lesquelles ?

- Votre musée dispose-t-il du label de qualité « soleil » du CGT (Région wallonne) ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, combien de soleils avez-vous reçus ?

- Dans quelle(s) langue(s) vos outils de promotion sont-ils rédigés ?

Le flyer qui reprend les horaires et tarifs qui seront en application à partir du 1er septembre 2019 est rédigé en français, anglais, allemand et néerlandais. Il sera

distribué par Culture&Promotion dans les lieux culturels de la Province de Liège, d'Aix-La-Chapelle et de Maastricht fin août/début septembre.

- Disposez-vous d'outils de communication numérique (site internet, présence sur les réseaux sociaux, autres ?) ☒ Oui ☐ Non
  Si oui, lesquels ?

Un site internet qui fait partie des « mini-sites » gérés par la Ville de Verviers. Logiquement, pour janvier 2020, la Ville va revoir son site internet ainsi que tous les mini-sites qui en dépendent : http://musees.verviers.be/
Les musées de Verviers ne peuvent pas avoir de facebook propre (décision du Collège communal). Les musées utilisent donc la page facebook de la Ville de Verviers pour diffuser leurs informations.

Pouvez-vous en évaluer la portée ?

La Cellule communication de la Ville de Verviers peut voir les statistiques de fréquentation de notre site internet. Ci-dessous un aperçu des visites du site depuis le 1er janvier 2019 :

Janvier : 117
Février : 94
Mars : 158
Avril : 157
Mai : 125
Juin : 90
Juillet : 75
TOTAL de 816 visites pour la page d'accueil du site des musées.
Pour nos publications facebook sur la page facebook de la Ville, des captures d'écran reprenant certaines de nos animations ou informations sont annexées au présent questionnaire.

- Précisez le degré de différenciation de vos supports de communication en tenant compte :

- De l'origine géographique des publics
  - ☐ Publics de proximité
  - ☐ Publics de passage
  - ☐ Autres
- De la tranche d'âge de vos visiteurs
  Enfant
  Adolescent
  Famille
  Adulte
  Séniors

Pour le public de proximité : communication importante
Les musées utilisent les encarts dans la presse écrite locale (la Quinzaine), des communiqués de presses sont envoyés et des conférences de presse sont organisées pour les expositions temporaires. Des articles figurent dans le magazine communal « le Vervi&Toi ». Des flyers et affiches sont distribués dans toutes la ville. Les informations se trouvent également sur le site internet des musées et sur la page facebook de la Ville. Une invitation est également envoyée à la mailing list (qui respecte la nouvelle RGPD), parfois, l'affichage dans des Planimètres Decaux situés sur le territoire de Verviers est également utilisé. Dans l'agenda du Centre Culturel de Verviers, une page est consacrée au musée de Verviers
Pour le public de passage : communication ciblée via la Maison du Tourisme
Des flyers et affiches ainsi que le folder des musées se trouvent à la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre qui communique à ses visiteurs nos informations.
Pour atteindre d'autres publics, les encarts payants dans Art&Public (supplément du Soir) ou dans la Libre Belgique sont utilisés. La diffusion culturelle est également utilisée pour certaines expositions ou pour le nouveau dépliant.
MSW relaye également les événements ou expositions temporaires sur leur site et leur page facebook.
Pour le public « enfants, scolaires et adolescents », la communication se fait essentiellement via les écoles, et le site de l'accueil Extra-Scolaire de la Ville de Verviers. Des flyers et affiches sont également déposés à la Bibliothèque de Verviers, à celle d'Ensival et parfois à d'autres bibliothèques du réseau via la navette hebdomadaire de la bibliothèque de Verviers. Des affiches et folders sont envoyés à l'Académie des beaux-arts, au Conservatoire et dans les lieux sportifs (stade de Bielmont, bulle de Gérardchamps) pour pouvoir toucher un autre public ou public hors Verviers)
Pour les familles, les adultes : la communication se fait notamment via MSW (site internet et facebook), via les canaux de communication de la Ville de Verviers (site internet, facebook, Vervi&Toi), la presse locale, affiches et flyers, la mailing list des musées
Pour les seniors : en plus de tout ce qui est fait ci- dessus, pour les conférences de l'ULiège, la communication se fait notamment via le service Vert et Vifs de la Ville et via le réseau de l'ULiège.

- De la spécificité des publics en situation de handicap ou à discrimination positive

Malheureusement, le musée n'étant pas accessible aux personnes à mobilité réduite, nous ne faisons pas de communication pour ce public.

Les musées accueillent régulièrement des personnes à discrimination positive sans qu'une communication spécifique soit faite. Le succès de leur venue se fait grâce au bouche à oreille et plusieurs fois par mois, des groupes d'alphabétisation sont accueillis. Les musées collaborent également avec le service de prévention dans le cadre de « Verviers ma Ville » et avec les régies de quartier pour une animation lors des stages.

Votre approche vis-à-vis des nouvelles technologies

- En ce qui concerne l'**intégration des nouvelles technologies dans les différentes fonctions de votre musée**, remplissez le tableau suivant en distinguant la période de reconnaissance ou de subvention :
  - actuelle
  - des 5 prochaines années si la reconnaissance/subvention vous est accordée

Actuelle	
Acquisition	*Type de réponse : logiciel d'inventaire, matériel de numérisation, etc.* - Matériel de numérisation : scanner pour le labo photo - Logiciel pour 'l'inventaire : File Maker Pro 10
Conservation	*Type de réponse : contrôle du climat* Actuellement, les musées n'utilisent pas de système utilisant les nouvelles technologies. Pour calculer l'hygrométrie, nous remplissons les humidificateurs et contrôlons le taux manuellement
Étude	*Type de réponse : ordinateurs* Chaque membre du personnel administratif possède un ordinateur et une connexion internet
Diffusion	*Type de réponse : multimédia dans les salles d'exposition* Néant
Gestion	*Type de réponse : système de billetterie* Néant
5 prochaines années	
Acquisition	- Nouveau logiciel pour l'inventaire. Les musées ont déjà rencontré plusieurs institutions qui utilisent des logiciels différents. Ils comptent en acquérir un nouveau leur permettant notamment une mise en ligne de certaines informations

Conservation	- Dans le futur musée Biolley, du matériel de conservation utilisant les nouvelles technologies sera prévu.
Etude	- Entretien et achat de nouveaux ordinateurs en fonction des besoins - Wifi dans le musée des Beaux-Arts et de la Céramique
Diffusion	- Les musées ont eu des contacts avec plusieurs sociétés dont N-zone et Idu-Interactive. D'autres contacts seront pris afin de voir si les musées peuvent développer une application à utiliser lors des visites (jeux, informations sur les œuvres, escape room,…)
Gestion	- Une réflexion sera également menée pour avoir un système de billetterie informatisé qui leur permette également d'avoir des statistiques sur les visiteurs (provenance, tranche d'âge…)

- Avez- vous **numérisé une partie de vos collections** avec le soutien du Plan de Préservation et d'Exploitation des Patrimoines **(PEP'S)**[2] ?
  ☐ Oui ☒ Non
  Si oui, décrivez brièvement quelles **pièces** ont été numérisées
- **Prévoyez-vous de le faire** durant la prochaine période de reconnaissance/subvention ?
  ☒ Oui ☐ Non
  Si oui, décrivez brièvement pour quelles **pièces**

Le 5 juin 2019 une rencontre avec Jean-Louis Blanchart et Hoëlle Dolet a eu lieu pour relancer la numérisation des collections du musée via le programme Pep's. La liste des photos du don Monfort et la liste des tableaux se trouvant dans les salles du rez-de-chaussée leur ont été envoyées. Par la suite et si la numérisation des premières listes envoyées est possible, on leur enverra d'autres dons photographiques ainsi que les dessins et gravures du fond Weber ;

[2] www.peps.cfwb.be

Votre politique d'exposition temporaire

- Avez-vous prévu d'intégrer, durant la future période de reconnaissance/subvention, **des pièces reçues en prêt de la collection Fédération Wallonie-Bruxelles ?**
  ☐ Oui ☒ Non
  Si oui :
  - Quelles pièces ?

  - Pour quelles expositions ?

Cliquez ici pour entrer du texte.

Si non, pour quelles raisons ?

Quand ils travailleront sur les prochaines expositions temporaires, les Musées regarderont dans la collection de la Fédération Wallonie Bruxelles si des pièces peuvent les intéresser. Voici la liste des prochaines expositions temporaires :

- *Henri Vieuxtemps (bicentenaire de sa naissance)* dans le cadre de l'année musicale, organisée par le service Culture avec les différents acteurs culturels de la Ville (février 2020)
- *Exposition de photographies du club photo du Centre Culturel de Theux en regard des œuvres des intimistes verviétois.* Expo en collaboration avec l'ACAM en mai/juin 2020
- *Albert Charles Duesberg (architecte verviétois 1877-1951*) à l'automne 2020 – documents du Fonds Duesberg conservés aux Archives d'Architecture Moderne à Bruxelles
- *Sur les traces de Léon Frédéricq et les Hautes Fagnes* en 2021 (Léon Frédéricq était un physiologiste de l'Université de Liège passionné par les Hautes Fagnes qu'il a étudiées. C'était également un grand aquarelliste qui a peint les Hautes Fagnes et la région)
- *Les principaux donateurs et la genèse d'une collection (en 2022)*
- *Exposition sur les dessins d'Armand Weber* illustrant Verviers et ses environs à la fin du XIXe siècle (2023)

Vos tarifs

- Listez vos **différents tarifs**

Tarifs d'application jusqu'au 1er septembre 2019

- Adulte : 2€
- Pensionné/étudiants :1€
- Enfant (-12 ans) : gratuit
- Groupes scolaires (maternel, primaire, secondaire et cours de citoyenneté) : gratuit
- Groupe / visites guidées :
  + de 15 pers. : 1€ par pers.
  - de 15 pers. : 2€ par pers.

Gratuit tous les week-ends
Location salle : salle louée gratuitement le week-end et en semaine, on applique le tarif groupe

Tarifs d'application dès le 1er septembre 2019
Individuels
- Adulte 4 €
  Senior/sans profession/18-25 ans : 2 €
- Enfant (– 18 ans) : gratuit
- Article 27 : ticket article 27 + 1,25€

Groupes (minimum 15 personnes) sur réservation
- Groupes adultes : 2 € par personne (+ un forfait pour le guide éventuel 50 €)
- Groupes scolaires (maternel, primaire, secondaire et cours de citoyenneté) : gratuit
  Ateliers pédagogiques : 1 €/enfant),

Activités spécifiques :
- Visite guidée de la réserve visitable du Solvent : 2€ par personne (+ un forfait pour le guide 50€) dès que le bâtiment sera de nouveau accessible
- Bethléem verviétois : 2 € par personne et gratuit pour les enfants (- de 12ans)
- Anniversaire au musée : 50 € pour 10 enfants (+5€ par enfant supplémentaire)
- Location salle : pour les activités qui ne sont pas coorganisées avec les musées : forfait de 250€ (prix comprenant la mise en place de la salle, le projecteur, écran, micro). Si l'activité dure moins de 2h, forfait de 100€.

A partir du 1er septembre 2019 et pour respecter l'acte de donation de Renier (2 jours de gratuité), les musées seront gratuits les mercredis et dimanches.